

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-121

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA CHAPELLE TAILLEFERT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT :

Montant	Opérations
1 339,04 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-231116-3062CI - Réparation aqueduc Lachenaud)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 23 NOV. 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26

Présents : 14

Votants : 14

Délibération n° 2023-122

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ST SULPICE LE DUNOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ST SULPICE LE DUNOIS propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ST SULPICE LE DUNOIS :

Montant	Opérations
16 479,96 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231107-3037CI - Remise en état des pistes des villards et des Bruges)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

:

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 23 NOV. 2023

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 Novembre 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 20 Novembre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 14 Novembre 2023

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean-Luc ; BARNAUD François ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Membres : 26
Présents : 14
Votants : 14

Délibération n° 2023-123

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution AZAT CHATENET

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune d'AZAT CHATENET propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune d'AZAT CHATENET :

Montant	Opérations
2 977,09 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-231114-3056CI - Travaux de voirie "Chez Bardon")

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

:

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2023